

## Communiqué de presse

Lausanne, le 20 décembre 2022

# Un premier budget de législature qui réussit son examen de passage

**Le Grand Conseil a adopté aujourd'hui le budget de l'Etat de Vaud. Deux amendements de la gauche et les incertitudes économiques menacent un équilibre budgétaire déjà fragile.**

En cette période troublée et incertaine, le fragile équilibre du premier budget du nouveau Conseil d'Etat résiste aux amendements acceptés (+ 3 mios pour la direction de l'enfance et la jeunesse ; + 10 mios pour le fonds climat) - on en reste donc au petit équilibre- quand bien même la BNS vient d'annoncer qu'elle ne jouera pas les pères Noël. Les attaques de la gauche contre le budget avec des amendements dans ses propres départements contre l'avis de ses Conseillers d'Etat, de même que la remise en question perpétuelle de l'estimation des revenus fiscaux, démontre une perte de respect des institutions.

Un équilibre que l'on retrouve dans la volonté du Conseil d'Etat d'intervenir pour préserver les équilibres sociaux (+ 10 millions pour l'aide sociale correspondant à 2,5 % d'indexation, + 32 millions d'augmentation pour les subsides à l'assurance maladie) et maîtriser les enjeux et défis actuels (+ 200 millions pour le plan climat actés dans le plan de législature). Le canton reste généreux dans ses efforts financiers en vue d'assurer la cohésion sociale.

Des baisses fiscales à large spectre touchent l'ensemble de la population: déductions des primes effectives d'assurance maladie (CHF 9600 pour un couple marié, soit une baisse d'impôts de CHF 660), augmentation de la déduction pour contribuable modeste, augmentation de la déduction pour frais de garde.

Les débats au Grand Conseil ont permis de constater que le Conseil d'Etat prend acte de la perte de pouvoir d'achat résultant de l'inflation en proposant un équivalent à une pleine indexation des salaires de la fonction publique jusqu'à la classe 10 (soit les salaires jusqu'à CHF 116'000). Pour l'Etat de Vaud, le taux plein est de 2,2 %, puisque, suite à la recapitalisation de la caisse de pensions (1.5 milliard en 2013) et conformément à l'accord passé alors, l'indexation est réduite de 0,8 %. Rappelons ici que l'Etat de Vaud avec des annuités de l'ordre de 1 % se situe ainsi dans la moyenne des autres cantons et que la gauche n'a déposé aucun amendement pour augmenter la masse salariale.

A cet égard, l'Alliance vaudoise restera attentive au respect des équilibres entre économie privée et fonction publique, afin d'éviter une différence de traitement dans les secteurs et emplois concurrentiels.

Les investissements (CHF 1'017 mios bruts dont 587 mios de dépenses brutes d'investissement) demeurent à un niveau élevé et joueront un rôle anti cyclique important pour réduire les risques de stagflation.

Au final, les groupes politiques UDC et PLR ont voté le budget, tout en attirant l'attention du Conseil d'Etat sur la précarité du petit équilibre budgétaire et en l'invitant à mettre en œuvre rapidement des mesures économiques et fiscales permettant de redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne.

### Contacts

Marc-Olivier Buffat, Président PLR Vaud, 079 252 78 20

Florence Bettschart-Narbel, vice-présidente PLR Vaud, 076 347 08 87

Kevin Grangier, Président de l'UDC du canton de Vaud, 079 432 37 64

Emilio Lado, Président Le Centre Vaud, 079 472 26 27